DRACÉMAG

TOUTE L'INFO DE DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION - **AUTOMNE HIVER 2022**

LE DOSSIER

ENVIRON-NEMENT



Déchets,
Énergie,
Risques majeurs,
Eau,
Biodiversité,
Mobilité…

MAIS AUSSI…



SANTÉ

L'agglomération s'engage pour redynamiser le parcours de soins en Dracénie



DANS CE NUMÉRO





Cérémonie de voeux à la population
Lundi 30 janvier 2023 à 18h
Théâtre de l'esplanade - Draguignan





Dracénie Provence Verdon agglomération "DracéMag", magazine semestriel édité par Dracénie Provence Verdon agglomération - Square Mozart, CS 90129 - 83004 Draguignan cedex | 04 94 50 16 20 | communication@dracenie.com | www.dracenie.com | Directeur de la publication : Daniel Maria | Responsable de rédaction : Magali Buchsbaum | Conception : Declik | Rédaction : Direction de la Communication - Crédits photos/illustrations : DPVa # C.Moirenc # F. Vauban # Declik Impression : Pubstore | 5 000 exemplaires | Couverture couché PEFC et intérieur couché recyclé | N°ISSN en cours d'attribution | Ne pas jeter sur la voie publique

LE MAGAZINE **FAIT PEAU NEUVE**



ÉDITO

Daniel Maria

Vice-président de Dracénie Provence Verdon agglomération en charge de l'Administration générale et de la Communication, Maire de Callas

Vous avez entre les mains la nouvelle version de votre magazine de Dracénie Provence Verdon agglomération, « DracéMag ». Comme vous pouvez le constater, nous avons souhaité réaliser une refonte globale de ce magazine, tant au niveau graphique qu'éditorial. De même, ce nouveau magazine ne paraîtra désormais que 2 fois par an au lieu de 4 auparavant, et sera tiré à 5 000 exemplaires contre 45 000 pour l'ancienne version. Vous le trouverez dans tous les points d'accueil du public de vos communes (mairies, offices de tourisme, etc.) mais nous avons souhaité valoriser le numérique pour d'évidentes raisons de sobriété écologiques et financières.

Pourquoi ce remaniement ? Comme vous le lirez au fil des pages, après les deux dernières années particulièrement difficiles que nous venons de traverser et la gestion de crise que la situation nous a imposée, il est désormais temps pour notre agglomération de s'engager dans une vision à long terme de l'action intercommunale. Cette vision, nous avons souhaité qu'elle soit pleinement reflétée dans ce magazine.

Voilà pourquoi DracéMag donne la parole aux acteurs du quotidien de votre agglomération : agents, directeurs, élus… tous les maillons d'une chaîne destinée à œuvrer pour le service public, à l'échelle d'un territoire uni pour faire face aux défis de demain. Ces défis, vous les connaissez : avec toujours en trame de fond la transition écologique, nous voulons remettre au premier plan l'humain et la solidarité.

Toutes ces valeurs, nous avons voulu les véhiculer dans cette nouvelle version de votre magazine. En étant toujours plus proches de vous, pour vous informer et vous éclairer sur le rôle de votre agglomération. Un magazine destiné aux usagers de Dracénie Provence Verdon agglomération, pour impliquer les citoyens dans l'action globale et concrète de leur territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine.

ENTRETIEN AVEC **RICHARD STRAMBIO**

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération



« Travailler main dans la main pour éclairer l'avenir »

Élu en juin 2020 à la tête de l'agglomération, Richard Strambio, revient pour DracéMag sur les enjeux et défis de ce mandat.

DRACÉMAG : Quelles sont vos ambitions pour les prochaines années de ce mandat ?

Richard Strambio : *Je veux que l'agglomération soit à la hauteur des défis engendrés par les dernières années que nous avons traversées. Je veux bien entendu parler de thèmes majeurs comme la transition écologique. Si nous y étions déjà sensibilisés, les événements récents nous ont précipités dans la crise énergétique. Notre rôle aujourd'hui est de faire face sur l'ensemble des fronts : nous travaillons à la création d'un Pôle de Transition Environnementale pour assurer à la fois une gestion des déchets vertueuse sur le territoire, la production d'énergie verte en autonomie et la promotion de nouvelles pratiques agricoles. Les économies d'énergie sont également au cœur de nos réflexions à tous les niveaux.*

D'autres thèmes majeurs sont en cours de réflexion ?

R.S. : *Il faut bien entendu évoquer l'attractivité du territoire. La Dracénie est un véritable écrin environnemental et culturel du Var intérieur, que nous devons préserver. Il faut bien constater que ce qui pouvait être pénalisant auparavant est aujourd'hui l'une de nos plus grandes forces. Depuis la crise du Covid, les chiffres le prouvent, la demande touristique s'est délocalisée sur les territoires tels que le nôtre proposant une offre centrée sur la nature, le terroir, le patrimoine et la culture.*
Cela passe également par la revitalisation des centres-villes et villages, avec notamment les actions « Cœur de Villes » et « Petites Villes de Demain », pour améliorer la qualité de vie et accompagner les transitions en milieu rural tout en contribuant à l'installation et au renforcement d'équipements et de services structurants et durables.
Toujours au sujet de l'attractivité territoriale, l'enseignement et la formation sont des enjeux majeurs en Dracénie. Qui aujourd'hui a les moyens d'envoyer ses enfants aux quatre coins de la région, voire de la France, pour leur offrir une formation adéquate ? Seule une élite, et c'est inacceptable. Nous avons un projet de Pôle d'Enseignement Supérieur, pour permettre à nos jeunes de poursuivre leurs études en Dracénie, et nous travaillons aujourd'hui avec l'ensemble des partenaires impliqués pour accueillir ici les filières de demain.

> **“Le virage de la transition écologique et énergétique avait déjà été amorcé en Dracénie, mais il est désormais un axe majeur de cette mandature.”**

Les crises successives ont modifié la façon de gérer l'agglomération ?

R.S. : *Il ne s'agit pas de réagir mais bien d'agir et de prévenir. J'en veux pour exemple une autre crise sans précédent que nous avons vécue cet été avec la sécheresse. Cela a mis en évidence le problème de la ressource en eau de notre territoire et l'importance de la solidarité au sein de notre structure. L'eau appartient au vivant : il nous incombe de gérer cette ressource avec parcimonie et de faire preuve de solidarité à tous les niveaux. Que ce soit individuellement en prenant la mesure de l'importance de chaque geste d'économie au quotidien, ou collectivement en mutualisant nos moyens pour que chacun puisse y avoir accès. C'est tout l'enjeu de l'intercommunalité devenue compétente sur l'eau en 2020. Gardons aujourd'hui à l'esprit que la crise n'est pas terminée et que l'été prochain s'annonce à nouveau très compliqué de ce point de vue. C'est ensemble que nous arriverons à faire face à ce changement.*

La santé est également un sujet qui vous tient à cœur…

R.S. : *Naturellement. Nous devons engager une réflexion sur le problème majeur de la désertification médicale sur notre territoire. C'est à l'intercommunalité, à travers les 23 communes qui la compose, de trouver des solutions en étant force de proposition. Nous avons sur le territoire une Maison Médicale à Comps-sur-Artuby, à nous aujourd'hui de travailler main dans la main en lien avec l'ensemble des personnels hospitaliers pour rendre un accès aux soins digne à l'ensemble de notre population.*

Le mot de la fin ?

R.S. : *La solidarité. L'esprit d'équipe qui nous anime à Dracénie Provence Verdon agglomération doit nous permettre de relever les défis qui se présentent à nous, et ce malgré les perspectives contraignantes qui sont désormais les nôtres. Notre volonté de réussir nous donne les moyens d'agir.*
Les élus se sont réunis en ce début d'automne à l'occasion d'un séminaire pour tracer la feuille de route de cette fin de mandature et définir nos priorités, nos ambitions, nos moyens. Notre mot d'ordre est, et a toujours été : la cohésion et l'équité de territoire. Je dis : défi relevé !

GOUVERNANCE

SÉMINAIRE DES ÉLUS



PROJET DE TERRITOIRE : LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION DESSINENT L'AVENIR DE LA DRACÉNIE

Le bureau communautaire s'est réuni les 17 et 18 octobre derniers afin de tracer la feuille de route de la mandature pour les années 2023-2026 en Dracénie.

À cette occasion, les élus se sont attachés à :

- Échanger sur des sujets concrets pour partager une ambition commune au regard des nouveaux enjeux et dresser le projet territorial de demain ;
- Valider la feuille de route en matière d'investissements en 2023 et 2024-2026, en mettant en cohérence l'ambition territoriale et les capacités d'investissement existantes pour aboutir à un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) ;
- Partager de manière constructive au sujet de la relation entre les communes et l'agglomération et rechercher les effets leviers pour augmenter la capacité d'action autour de réformes structurelles.

Il ressort de ce projet de territoire une ambition très forte pour la Dracénie, façonnée selon trois axes majeurs :

1. Le rayonnement du territoire et le développement économique

Cette thématique inclut les notions capitales d'économies circulaires à mettre en œuvre pour proposer un modèle vertueux en Dracénie, assurer un écosystème favorable pour l'installation et la pérennisation des entreprises, permettre d'accroître l'attractivité du territoire par l'offre culturelle, le patrimoine, le bien-vivre et la formation supérieure, le développement d'un tourisme vert ancré sur territoire, ainsi que le maintien et le développement des espaces agricoles.

2. L'aménagement durable et la résilience territoriale

Il s'agit ici de façonner un territoire équilibré et durable, en plaçant la transition écologique au cœur des politiques publiques avec la gestion des risques majeurs (la gestion des inondations, la ressources en eau, la transition énergétique, le risque incendie), le développement des mobilités durables, la préservation des ressources naturelles, des paysages et du cadre de vie…

3. La cohésion territoriale et la revitalisation des centres

Au programme de ce troisième volet : redynamiser les cœurs de villes et villages, renforcer la solidarité vers les populations vulnérables pour développer le vivre ensemble, promouvoir un territoire de bien-être et améliorer les services de proximité.

Un vaste programme ambitieux et pragmatique pour les années à venir, porté par une vision budgétaire réaliste

L'investissement global pour les années 2023-2026 est prévu à hauteur de 93 M€, recentré sur les compétences majeures de l'agglomération, sans oublier la solidarité envers les communes.

Investissement total DPVa 2023-2026

93 M€

29 %
Budget général
27 M€

dont :
24,4 M€
- Dépenses récurrentes (24%)
- Projets de nature communautaire (73%)
- Projets engagés (3%)

3 M€
- autres projets à arbitrer

20 %
Budget annexe Eau & assainissement
18,6 M€

37,3%
Budget annexe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
34,7 M€

7,6%
Budget annexe Déchets
7,13 M€

6 %
Budget annexe Transports
5,6 M€

SANTÉ

DÉSERTIFICATION MÉDICALE : DES RÉPONSES À L'URGENCE

Dans un contexte national tendu, avec une diminution constante de 15% du nombre de médecin jusqu'en 2030, le territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération se trouve dans une situation de désertification médicale à laquelle élus et professionnels de santé tentent aujourd'hui de remédier pour assurer un parcours de soins efficace et sécurisant pour la population.

Le territoire de la Dracénie n'est pas épargné par le contexte national de désertification médicale. Actuellement, le territoire compte 84 médecins généralistes pour plus de 110 000 habitants, soit 1 310 patients par médecin, sachant que la capacité moyenne haute d'un médecin est de 1 000 patients. Corinne Troiville, chargée de mission santé pour l'agglomération, tire un bilan alarmiste pour les prochaines années. « Nous avons aujourd'hui 84 médecins généralistes sur le territoire. D'ici moins de 5 ans, ils ne seront plus que 32. Certains sont déjà dans l'incapacité de répondre aux besoins de visites à domicile »

Parallèlement, le maintien de l'activité du service d'urgences et de psychiatrie en Dracénie est extrêmement tendu, de plus l'étendue et la diversité du territoire limite l'accès aux soins pour certaines populations avec le recours aux véhicules spécialisés.

« Le rapport dressé aujourd'hui sur le territoire est sans appel : nous manquons cruellement de professionnels de santé libéraux (psychiatres, gynécologues, dermatologues, etc.) et le taux d'équipement en EHPAD est le plus faible du département avec seulement 6,5 % contre 11,9 % ailleurs dans le Var. »

La part de médecins généralistes de plus de 55 ans représente 60 % des praticiens en Dracénie et s'élève à 100 % sur 6 communes du territoire : Ampus, Callas, Comps-sur-Artuby, La Motte, Claviers, Salernes, Taradeau et Vidauban. Autant de communes qui verront dans les prochaines années ces médecins partir à la retraite sans garantie aucune de successeurs.

> **“60 % des médecins généralistes de notre territoire partiront à la retraite d'ici moins de 5 ans et sont aujourd'hui dans l'incapacité de répondre aux besoins de visites à domicile. Nous sommes déjà en rupture du parcours de soins.”**

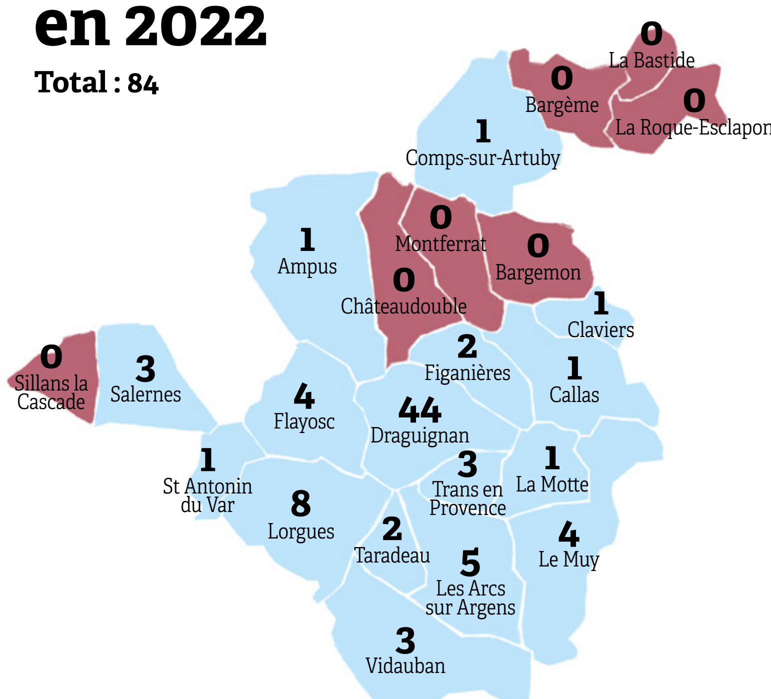
L'intérêt général avant tout

Face à ce constat, l'intercommunalité agit actuellement au titre de la compétence aide au maintien d'un équipement de santé pluridisciplinaire de proximité en milieu rural. « Il semble évident que l'intérêt dépasse le seul cadre des communes rurales. C'est pourquoi l'agglomération initie une réflexion pour définir un projet de santé de territoire en partenariat avec l'ensemble des communes et des partenaires de santé. »

Ce transfert de compétence à l'agglomération permettrait ainsi de favoriser l'arrivée de nouveaux praticiens avec la création d'un guichet unique, en personnalisant l'accueil des médecins pour faciliter leur installation et de mettre en place des structures coordonnées sur le territoire de type maison de santé ou centre de santé. « Ce type d'établissement a l'avantage d'inclure la majeure partie des nouvelles attentes des praticiens : une structure de confort bien formatée, le salariat et l'opportunité de permettre aux médecins futurs retraités de conserver une activité a minima. De plus, le centre de santé permettrait de déployer des antennes pour mailler le territoire. »

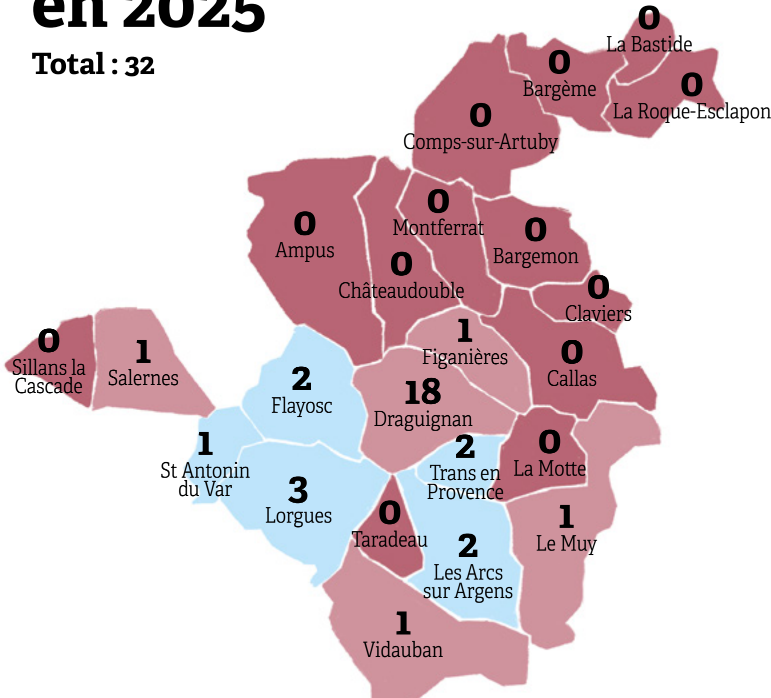
Omnipraticiens en 2022

Total : 84



Omnipraticiens en 2025

Total : 32



LE MOT d'Alain Barale



Membre du bureau délégué à la maison de santé pluridisciplinaire, Maire de Comps-sur-Artuby

L'énergie déployée pour développer l'activité et l'attractivité de la maison de santé de Comps-sur-Artuby par l'ensemble des acteurs concernés, l'agglomération, l'Agence Régionale de Santé, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ainsi que tous les autres services de santé, a permis à l'été le retour du Dr Cristofaro à Comps. Une formidable nouvelle pour l'ensemble de la population du secteur qui voit le retour d'un médecin généraliste dans un parcours de soins global que nous tâchons de rendre le plus efficient possible malgré les évidentes difficultés auxquelles nous sommes confrontés.
Je tiens particulièrement à souligner la remarquable solidarité qui existe au sein des 23 communes de l'agglomération pour aider dans ce contexte à financer la maison de santé de Comps, preuve que ce sujet de santé publique dépasse tout clivage et nous rassemble pour le bien commun.

SANTÉ



LA MAISON MÉDICALE DE COMPS-SUR-ARTUBY

Face au constat de rupture du parcours de soins des populations et des nombreuses difficultés rencontrées par les patients dans le secteur Nord du territoire, Dracénie Provence Verdon agglomération a souhaité renforcer les activités de la maison médicale de Comps-sur-Artuby.

Depuis le mois de juillet 2022 et après un long parcours de négociations, un médecin généraliste est de retour au cœur de la maison médicale pour assurer un accès aux soins de proximité, tout en assurant également les visites à domicile pour les patients dont l'état de santé le nécessite. Les urgences sont également prises en charge par le médecin de garde.

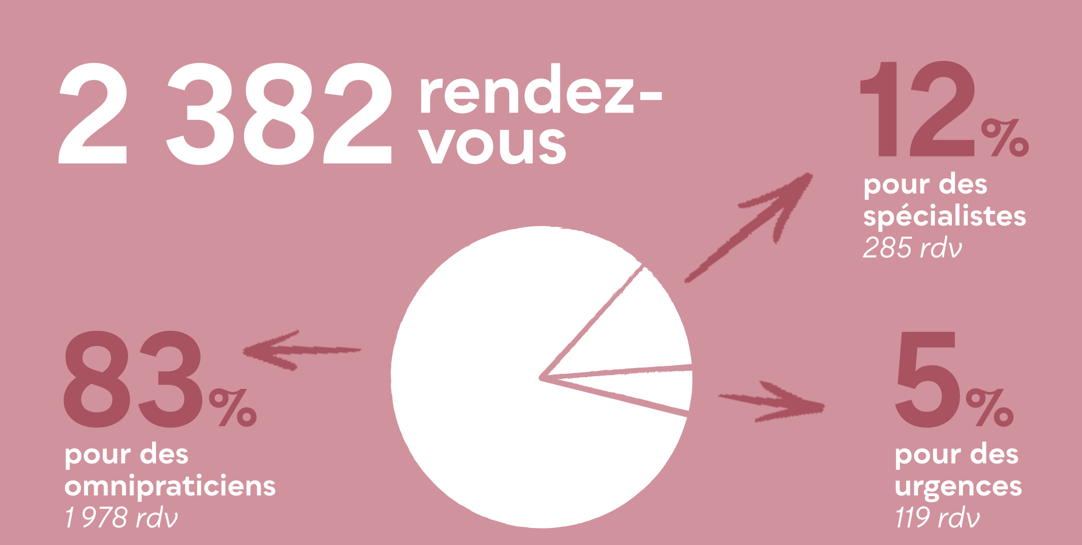
Parallèlement, Dracénie Provence Verdon agglomération continue d'assurer un service à la population de délivrance des médicaments, en lien avec la pharmacie de Bargemon, à la demande des professionnels de santé, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.



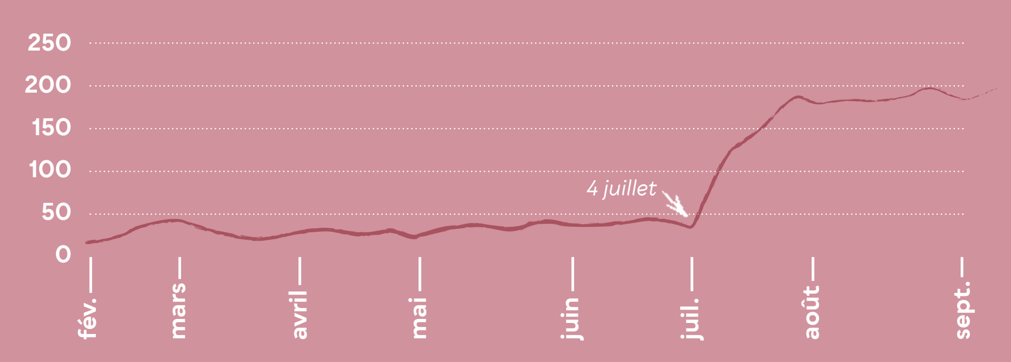
Un service de soins qui se développe

L'offre de soins dispensée à l'espace de santé de Comps-sur-Artuby se diversifie avec la mise en place depuis le début de l'année d'une offre élargie :

- Aide à la prise de rendez-vous : généraliste, spécialiste, urgence...
- Accompagnement véhiculé, pour les personnes en demande, en lien avec la prise de rendez-vous
- Mise en place de consultations pédicure/podologue (soin et affections des pieds, ongles, durillons, callosités et suivi des pieds diabétiques)
- Mise en place de consultations sage-femme (dépistage, frottis, examens gynécologiques, prescriptions)
- Mise en place de consultations de diététicienne (conseils en nutrition, équilibre alimentaire, régimes thérapeutiques, éducation au diabète)
- Des actions de dépistage ont été réalisées (ORL, ophtalmologie)
- Journée de sensibilisation au cancer du sein dans le cadre de la campagne nationale annuelle Octobre Rose : conférences, stands, ateliers...



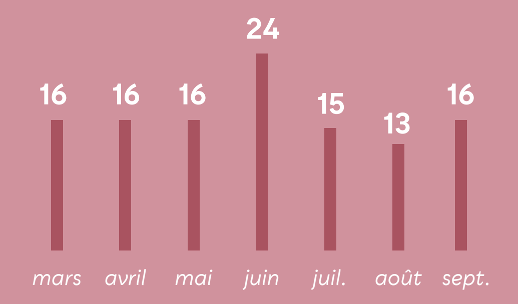
Service d'aide à la prise de rdv



Mise en place de la prise de rendez-vous pour la consultation sage-femme

116 rendez-vous

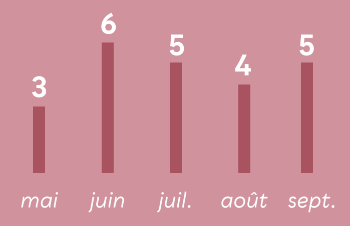
depuis le 22/03/2022



Mise en place de la prise de rendez-vous pour la consultation nutritionniste

23 rendez-vous

depuis le 16/05/2022



Données septembre 2022

LE DOSSIER

ENVIRON-NEMENT

Devenir un territoire modèle et un modèle de territoire



La transition écologique est une notion qui dépasse le seul respect de l'environnement et se place dans une perspective globale de l'action publique dans le temps. Dans ce numéro spécial environnement, une attention particulière sera portée à la politique de traitement des déchets, de leur collecte au recyclage, sans oublier l'évolution collective des comportements avec les points d'apports volontaires par exemple. Un temps appréhendés comme une contrainte, les déchets peuvent faire l'objet d'une approche volontariste permettant désormais de se tourner vers leur valorisation. Pour illustrer et rassembler l'ensemble des points essentiels de la politique de notre agglomération en la matière, la mise en place d'un Pôle de Transition Environnementale sera un projet phare de l'économie circulaire et de la transition énergétique.

LE **MOT**
de Nathalie Gonzales



Vice-présidente déléguée à la transition énergétique et au développement durable, Maire des Arcs sur Argens

L'agglomération avance et cette mandature est résolument tournée vers notre environnement.
Sous l'impulsion de notre Président, je suis ravie de l'orientation que nous prenons, car elle est aujourd'hui indispensable et comme l'heure tourne, il n'y a pas un instant à perdre. En effet, le défi climatique, énergétique, écologique est immense.
La transition écologique au sens large est forcément transversale et ne peut être portée par une seule direction ou une seule élue, c'est nécessairement un travail collectif. Tous les élus de DPVa sont conscients de ces problématiques qui seront d'ailleurs développées dans les pages du magazine par les élus et services concernés.
Dès notre arrivée, des constats ont été faits et des mesures prises sur la gestion des déchets, l'ambition qui doit être donnée à l'économie circulaire, l'essentiel travail à mener autour des risques majeurs, une gestion plus rigoureuse des transports, des bilans et le lancement du CPE, contrat de performance énergétique, à mener sur nos bâtiments publics.
Nous avons très vite adhéré volontairement au programme Citerg'y devenu TETE, territoire engagé en transition écologique, en partenariat avec l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Ce programme a pour ambition d'améliorer nos performances selon une démarche de progrès que nous nous fixons.
Parallèlement, l'agglomération lance son PCAET, plan climat-air-energie de territoire. Cette démarche est obligatoire et urgente. Il sera d'ailleurs intégré à notre schéma d'organisation du territoire, le SCOT qui sera alors un SCOT-AEC, air, énergie, climat. Ce document opposable permettra d'intégrer à l'aménagement du territoire des actions liées au PCAET à l'échelle de l'ensemble du territoire.
Enfin, concernant entre autres la gestion des déchets, mais plus généralement l'énergie, la réduction d'émission de CO^2 ainsi que le développement de projets agricoles, l'agglomération a acquis les terrains nécessaires au projet du PTE (Pôle de Transition Environnementale). Ce dernier va permettre la création d'une unité de pré-traitement des déchets, indispensable au mode de gestion des sites d'enfouissement actuels et à la réglementation en vigueur, ainsi que la création d'un réseau de chaleur, remplaçant a minima une quinzaine de chaudières à énergie fossile sur le parcours du réseau. Ce site présente l'intérêt non négligeable de pouvoir y pratiquer l'agriculture. En lien avec le PAT, plan alimentaire de territoire, lancé récemment, avoir des espaces de cultures prend tout son sens.
Vous l'aurez compris, il est temps de changer de paradigme et nous devons tous, élus et citoyens, agir ensemble. C'est pourquoi nous tentons de sensibiliser au maximum la population avec de nombreuses actions.
Tous les domaines sont irrigués par nos choix de transformer l'action publique.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La généralisation des Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire permet aux usagers de faciliter leurs gestes de tri. Une solution développée largement sur les 23 communes de la Dracénie depuis 2015 avec des résultats probants.

Mode de collecte principal sur l'ensemble du territoire, les Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été très largement développés. Pour Camille Léau, responsable d'exploitation au sein de la Direction Prévention et Valorisation des Déchets de l'agglomération, les avantages sont indéniables : « le déploiement des PAV présente un double intérêt, à la fois environnemental et économique. En dépit de toutes les idées reçues à ce sujet, le retrait des bacs individuels au profit des points de collecte collectifs permet de réduire la fréquence de tournée des camions de ramassage sans pénaliser la qualité du service. Les usagers quant à eux déposent leurs déchets sur leurs trajets habituels, ne générant ainsi aucune hausse du trafic routier. »

Quant à l'intérêt économique, il se mesure au tarif de collecte de la tonne à la charge de l'agglomération : 140 €/t en bacs individuels contre 90 €/t en Points d'Apport Volontaire. Une différence qui s'explique par le coût et la fréquence des collectes. « Un bac individuel est collecté plus fréquemment et nécessite beaucoup de points de collecte. Les PAV, de plus grande contenance et moins nombreux sur le territoire, nécessitent moins de passage. L'organisation du ramassage est ainsi bien mieux optimisée en déployant les PAV à l'échelle du territoire. »



Sécuriser la collecte et optimiser le ramassage

Le déploiement des Points d'Apport Volontaire repose également sur une nécessité de revoir la sécurisation des collectes des déchets dans sa globalité. En effet, les bacs individuels posent à l'heure actuelle de nombreux problèmes en termes de ramassage et de manœuvres des camions dans des lieux parfois inappropriés et dangereux pour les équipes chargées des collectes. « Les emplacements des PAV ont été réfléchis afin de garantir une sécurité totale à la fois pour les usagers, précise Camille Léau, mais également pour les agents de collecte. Les aires de retournement indispensables sont respectées et aucune marche arrière n'est nécessaire pour accéder ou sortir de l'aire. Une obligation légale que nous devons mettre en œuvre à l'échelle du territoire. Il en est de même pour d'évidents problèmes posés par les bacs liés aux saccages par les sangliers et les risques encourus avec le vent.»

La dimension civique des PAV

Autre atout des Points d'Apport Volontaire: le regroupement des points de ramassage des déchets permet, dans une certaine mesure, de canaliser les incivilités. Rassemblés et facilement identifiables, les PAV permettent de mieux cerner les points de dépôts sauvages et de communiquer auprès des usagers pour limiter ces abus.

AVEC UN TRI BIEN FAIT, PLUS AUCUN DÉCHET NE VA DANS LA POUBELLE !

Dernier point, et non des moindres, le service constate depuis le déploiement en 2015 une hausse constante du tri, de l'ordre d'environ 10 % par an. « Chaque PAV permet aujourd'hui de capter au minimum trois flux différents (papier / verre / emballages) et permet aussi sur certains points de recueillir les ordures ménagères et les cartons. Le Point d'Apport Volontaire permet ainsi de jeter et de trier l'ensemble de ses déchets en un même lieu: la facilitation du geste de tri est un levier majeur pour encourager chaque usager! »

LE MOT de Sophie Dufour



Membre du bureau déléguée à la gestion et la valorisation des déchets

En matière de gestion des déchets, notre ambition est aussi grande que notre tâche. L'intercommunalité est un moteur qui agit et met en place des solutions efficientes pour les usagers. Mais c'est avec vous que l'efficacité du tri peut réellement prendre toute sa signification. Nous avons besoin de l'action de chacun pour parvenir à un résultat qui bénéficie à l'ensemble de notre territoire. Votre geste de tri des déchets, vos efforts quotidiens contribuent à la préservation de nos ressources naturelles et de notre environnement exceptionnel, et je vous en remercie.

Tous ensemble, poursuivons nos efforts pour valoriser notre territoire et offrir à nos enfants l'environnement de demain qu'ils méritent.



UNE JOURNÉE AVEC UN **MAÎTRE-COMPOSTEUR** DE DPVA

Marion Lebrun est maître-composteur à la Direction Prévention et Valorisation des Déchets de l'agglomération.

Son rôle : déployer les composteurs sur le territoire, former les usagers à la pratique pour réduire la part de biodéchets dans les ordures ménagères et les accompagner pour un résultat optimal.

La phase de déploiement des composteurs a démarré en septembre en Dracénie. Les réunions se multiplient sur les communes pour distribuer les composteurs et former les particuliers désireux de se lancer.

1re étape : une présentation rapide du circuit des déchets. En Dracénie, la part non recyclée des déchets est enfouie à Bagnols-en-Forêt. La meilleure façon de réduire cette part est de maximiser le volume de tri et de valoriser les biodéchets qui représentent aujourd'hui 30 % des ordures ménagères des foyers. La solution : le compost !

Dans son rôle de formation et d'accompagnement, Marion dispense à chaque réunion un véritable cours sur le compost : quels déchets mettre dans votre composteur, en quelles proportions, de quelle manière, comment éviter les écueils, quelles idées reçues, etc. Un guide est remis aux participants pour les aider au quotidien.

Avant de repartir avec leur composteur, les usagers reçoivent également un cours sur le montage : en moins de 2 minutes, chacun sait comment monter le sien ! Et pour toute interrogation, doute ou demande particulière… Les maîtres composteurs sont à disposition.

Un suivi est proposé à l'ensemble des usagers qui le souhaitent, pour leur apporter une aide si nécessaire dans la pratique quotidienne mais également réaliser une étude au fur et à mesure de l'avancée de l'opération afin d'évaluer la part de biodéchets des ménages ainsi valorisée.

Retrouvez toutes les infos sur les composteurs et les réunions sur ***www.dracenie.com*** et sur l'appli ***Dracénie Déchets***



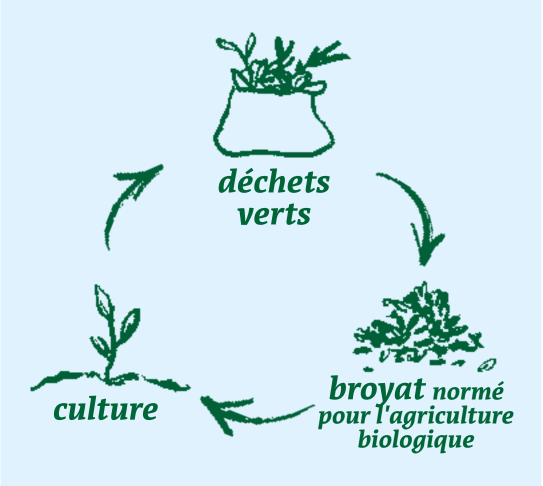
VALORISER LES BIODÉCHETS POUR **ENRICHIR NOS SOLS**

Lancée en décembre 2022, l'opération broyat complète en Dracénie l'action menée sur les déchets fermentescibles. Il s'agit ainsi de transformer les déchets verts en matière broyée finement comportant des nutriments essentiels pour le sol sur lequel elle sera épandue.

Menée conjointement avec la Chambre d'Agriculture et la direction du Développement Économique, l'opération broyat a préalablement été mise en place auprès des professionnels du territoire : viticulteurs, oléiculteurs… tous ont été informés et formés avant de recevoir désormais à leur demande des livraisons de broyat gratuitement pour pailler leurs sols. Le cheminement est simple et efficace : les déchets verts déposés en déchèteries sont transformés en broyat normé redistribué gratuitement pour être utilisé sur le territoire. Un exemple éminent d'économie circulaire au bénéfice local indéniable.

Les démarches à suivre pour les particuliers

Pour obtenir du broyat, rien de plus simple : la livraison est possible gratuitement sur l'ensemble de la Dracénie pour de grosses quantités (camion de 19 t.). Pour de plus petits volumes, il vous suffit de vous rendre en déchèterie des Arcs-sur-Argens ou de Callas pour récupérer gratuitement le broyat souhaité ou de contacter le service déchets pour savoir si la livraison est possible à votre domicile.



Déchèterie de Callas :
04 94 84 17 48
Horaires : du lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h
et dimanche 8h-12h
Déchèterie des Arcs-sur-Argens :
04 94 73 82 94
Horaires : du lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h
et dimanche 8h-12h



LA BONNE **IDÉE** !

Le broyat peut également être stocké pour alimenter le compost si vous manquez de matières sèches issues du jardin.

ENVIRONNEMENT | DÉCHETS

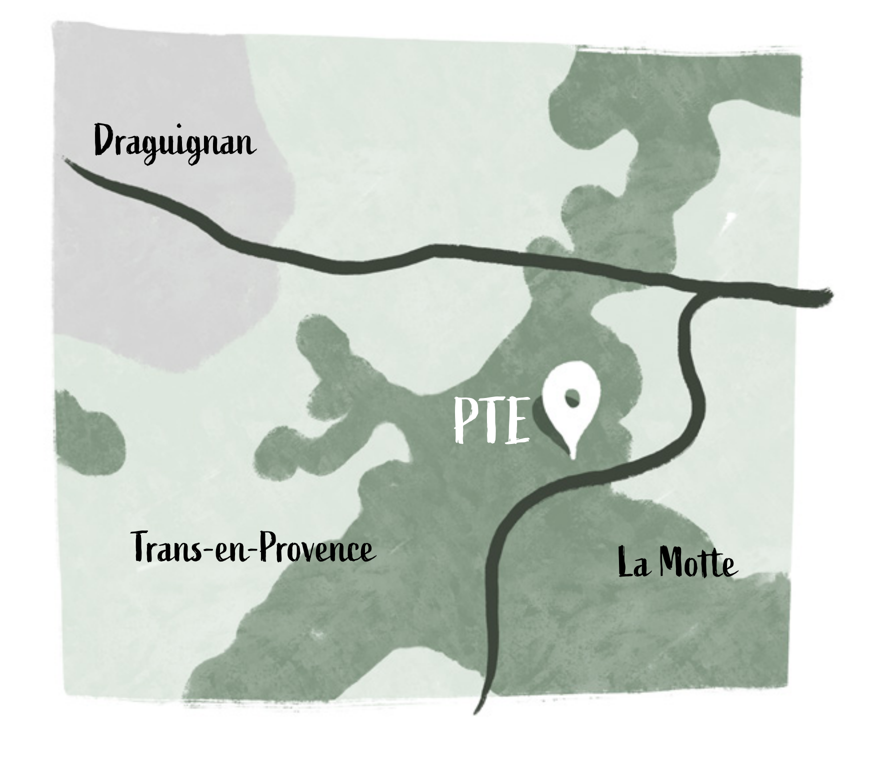
PÔLE DE TRANSITION ENVIRON-NEMENTALE

RELEVER LE DÉFI MAJEUR DE DEMAIN



Projet phare de l'agglomération, le Pôle de Transition Environnementale (PTE) devra répondre aux besoins territoriaux de recyclage des déchets, de lutte contre le changement climatique, de promotion des nouvelles pratiques agricoles et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Agir de manière responsable, maîtriser le traitement de ses déchets, produire de l'énergie et donner une vision sur le long terme pour le territoire, c'est avec cette ambition qu'a été conçu le projet de Pôle de Transition Environnementale qui verra le jour en 2026/2027 sur le terrain du Puits de l'Eouve à Draguignan. « Le terrain présente tous les critères dont nous avions besoin, expose Jérôme Brelerut, directeur de la régie autonome collecte et traitement des déchets de l'agglomération. Un espace suffisant de 30 ha, une desserte routière optimale, la proximité des gisements de déchets, une topographie idéale... » Actuellement, les déchets produits en Dracénie sont acheminés au centre d'enfouissement du Vallon des Pins, à Bagnols-en-Forêt. La Loi de Transition Écologique pour une Croissance Verte (LTECV) exige une réduction de 50 % des déchets enfouis et préconise leur valorisation. « Il est indispensable que





la Dracénie devienne autonome et responsable de ses déchets. C'est pourquoi l'agglomération a souhaité porter un projet vertueux pour le territoire ».

En quoi consiste le Pôle de Transition Environnementale ?

C'est un site qui regroupera différentes installations permettant à la collectivité de :

- **gérer et traiter ses déchets sur son territoire**
- **produire de l'énergie verte**
- **imaginer la société de demain**

Le pôle sera composé d'une unité de tri des ordures ménagères avec production de combustibles solides de récupération (CSR) et d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur. « L'usine sera en capacité de séparer les déchets légers (types cartons, papiers, etc.) des ordures ménagères et de les transformer en combustible. Ces matériaux sont ensuite envoyés en chaufferie pour alimenter les réseaux de chaleur et produire de l'énergie, desservant des consommateurs importants (école militaire, piscine, établissements scolaires…) et permettront la suppression de 15 chaudières à énergie fossile et une maîtrise des prix de l'énergie. » Plutôt que de les enfouir, nos déchets sont une alternative aux énergies fossiles !

Une opportunité stratégique pour le territoire

En tant que projet global, l'agglomération a souhaité que des projets agricoles voient le jour, contribuant ainsi à l'autonomie alimentaire du territoire. « Des projets sont en cours d'études sur l'aquaponie, l'agriculture sous serres chauffées grâce aux réseaux de chaleur, en lien avec la restauration scolaire du territoire. De même, un projet sur la production d'eau à partir des déchets par évaporation pour produire de l'hydrogène est à l'étude ».
Sur son site, le Pôle dispose également d'une bastide de caractère, pouvant devenir un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement : les scolaires pourraient y découvrir une autre approche de la gestion des déchets, des scientifiques ou des startups spécialisées sur les questions environnementales pourraient réaliser des travaux de recherche… Tout reste encore à imaginer !

Une maîtrise publique

De la conception du projet au suivi d'exploitation, l'agglomération contrôle toutes les étapes.

Une activité encadrée

Le projet est soumis à une réglementation stricte sur le plan environnemental et sanitaire. Un groupe de travail composé de professionnels de santé est associé tout au long du projet pour garantir l'absence de risques.

Une bonne intégration paysagère et architecturale

Les bâtiments seront fermés et aucune manipulation n'aura lieu à l'extérieur. L'agglomération s'est engagée à aller au-delà des normes réglementaires pour supprimer les nuisances.

Une forte réduction des émissions de CO_2

Le projet va contribuer à réduire significativement le trafic poids lourds et à supprimer 15 chaudières à énergie fossile.
Ces améliorations permettent ainsi une diminution notable des rejets de CO_2 équivalents à ceux de 1 000 véhicules par an.

Une dynamique locale et territoriale

Avec la création d'emplois directs et indirects anticipés au profit des populations et des entreprises locales et un rayonnement allant bien au-delà des limites du territoire.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

POUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES EXEMPLAIRES

Engagée depuis 2019 dans un ambitieux plan de transition énergétique, Dracénie Provence Verdon agglomération met les bouchées doubles en matière de rénovation énergétique des bâtiments communautaires. Une action indispensable compte-tenu du contexte écologique et énergétique actuel.

Lauréate en début d'année 2022 de l'appel à projet national « Sequoia 3 », l'agglomération va pouvoir passer à la vitesse supérieure en matière de rénovation énergétique des bâtiments. « Cet appel à projet vise à répondre aux exigences d'efficacité et de rénovation des bâtiments publics, explique Emmanuel Porre, Directeur des Services Techniques de l'agglomération. Nous allons avoir le renfort dans ce cadre d'un économe de flux, chargé d'une mission de sensibilisation auprès des agents et des associations utilisatrices des bâtiments communautaires. Il aura également pour mission de réaliser une analyse fine de la consommation globale et de fournir toutes les pistes d'optimisation envisageables. »

Le Contrat de Performance Énergétique

Outil de la loi Grenelle I, le contrat de performance énergétique (CPE) permet d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine. Par un investissement dans des travaux, fournitures ou services, le CPE vise à garantir une diminution des consommations énergétiques d'un ou plusieurs bâtiments. « L'objectif de ce CPE est de réaliser un diagnostic complet de nos bâtiments suivi d'un audit énergétique pour atteindre au final un objectif de diminution des consommations de 15 à 35 %. »

QUESTIONS À

Xavier Arent

Technicien Énergie à la Direction des Services Techniques

Quelles sont les mesures concrètes mises en place pour réaliser des économies d'énergies sur les bâtiments communautaires ?

Nous avons mis en place le plan de sobriété énergétique national dans nos bâtiments, en vue de réduire de 10% la consommation d'énergie d'ici 2024. Concrètement, il s'agit pour les bureaux et établissements recevant du public de fixer un seuil pour le chauffage à 19° et la climatisation à 26°. Les bâtiments sportifs sont également équipés de programmateurs pour moduler la température.

Par ailleurs, un plan est mis en place pour remplacer progressivement l'ensemble des éclairages des bâtiments et stades pour les passer en LED, moins énergivores.

70% de la consommation énergétique de nos équipements proviennent du chauffage et de l'éclairage, nous concentrons ainsi prioritairement nos efforts sur ces deux postes.

Sur quels bâtiments les travaux sont-ils les plus importants ?

Parmi les sites les plus énergivores de l'agglomération, nous avons travaillé à l'optimisation et au renouvellement du matériel obsolète pour pallier les pertes thermiques des piscines Boiteux et Jany à Draguignan. À Jany par exemple, nous avons remplacé une vieille chaudière à fuel par une pompe à chaleur, tout en récupérant le fuel restant pour l'utiliser sur d'autres sites pour valoriser les ressources. À Boiteux, nous avons fait plusieurs rénovations et nous travaillons quotidiennement avec la Direction des Sports pour optimiser encore tout ce qui peut l'être. Dans le domaine des économies d'énergie, il s'agit vraiment d'un travail d'équipe et l'implication de chacun compte.

RISQUES MAJEURS

Prévenir ensemble les nouveaux fléaux de notre temps

Le changement climatique a amplifié de façon de plus en plus visible les phénomènes météorologiques et les conditions extrêmes. Ce changement de paradigme environnemental oblige les collectivités à se mobiliser pour la prévention des risques majeurs. Notre région a été ces dernières années particulièrement touchée, par la sécheresse, par les grands incendies dont celui dit de Gonfaron, ou encore par des inondations dramatiques. Notre agglomération a mis en place une série de dispositifs qui composent une politique globale cohérente pour répondre aux nouveaux défis de notre temps, pour protéger les populations et pour préserver nos ressources essentielles. En même temps qu'il s'agit de tout mettre œuvre pour prévenir les conséquences des incendies ou de limiter l'impact des inondations, l'accent est mis également sur la préservation de la biodiversité, dans un territoire où la nature, par sa richesse, constitue un pilier de notre attractivité.



SÉCHERESSE

MANQUE D'EAU : MIEUX GÉRER ENSEMBLE NOTRE RESSOURCE VITALE

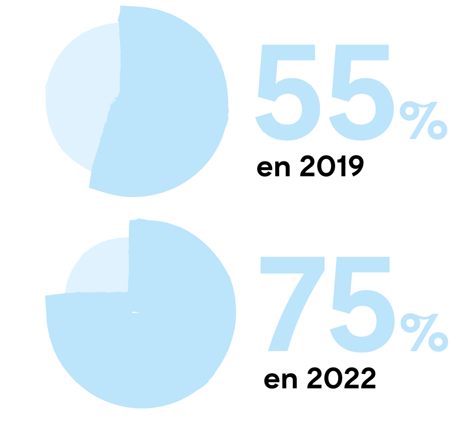
La Dracénie est une terre d'eau, irriguée d'une multitude de canaux qui ont permis le développement de nos communes. Ce patrimoine que nous ont légué nos anciens était géré avec la parcimonie nécessaire à une ressource pérenne mais précieuse. Nos modes de vie et la disponibilité de l'eau du robinet nous ont fait oublier les réflexes d'une gestion économe.

C'est pourquoi l'agglomération s'est engagée dans une démarche vertueuse d'actions et de communication pour conserver nos conforts de vie tout en préservant la richesse commune que représente l'eau.
Le manque de précipitations efficaces est de plus en plus fréquent et les épisodes de sécheresses récurrents et marquants doivent être anticipés. Il s'agit désormais d'un fait : l'eau se raréfie sur le territoire. Nul n'a pu manquer de constater les effets désastreux de la sécheresse historique qui a frappé le pays entier, et plus particulièrement notre territoire depuis le début de l'été. Bien que les grosses chaleurs soient passées et que quelques pluies bienvenues soient depuis tombées, il est important de garder à l'esprit que la crise est telle que cela n'est en rien suffisant pour prétendre à un retour à la normale. Les économies d'eau sont désormais de mise et les épisodes de crise intense vont se répéter.
Dans ce contexte de tension, l'action de Dracénie Provence Verdon est capitale. La mutualisation des moyens a notamment permis cet été de créer une interconnexion des réseaux d'eau pour alimenter les communes déficitaires. Parallèlement, la recherche permanente de fuites massives rendue possible grâce aux moyens mutualisés d'une structure telle que DPVa a contribué à augmenter de façon très nette le rendement des réseaux.

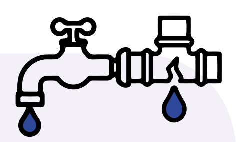
Une vaste campagne de prévention

Face à l'ampleur de la crise cet été, Dracénie Provence Verdon agglomération a lancé une vaste campagne de communication destinée à sensibiliser un maximum de personnes aux gestes simples d'économie d'eau dans les foyers. Des gestes quotidiens, sans incidence pour les consommateurs dans leur vie de tous les jours, mais qui, rapportés à l'échelle d'une population, peuvent faire une véritable différence. Distribuée dans l'ensemble des communes impactées (marchés, commerces, restaurants…) cette information a été accompagnée d'un message de sensibilisation systématique auprès du public, locaux et estivants, afin de créer une véritable dynamique commune autour du thème de l'économie d'eau en Dracénie.

Bargemon : rendement réseau d'eau suite aux travaux de recherche de fuites



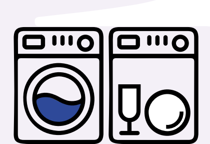
SECHERESSE À LA MAISON



Vérifiez régulièrement que votre installation n'a pas de fuite : notez les chiffres du compteur avant de vous coucher et juste au réveil. S'il y a une différence, c'est que vous avez une fuite.



Équipez le domicile d'économiseur d'eau et de régulateur de débit

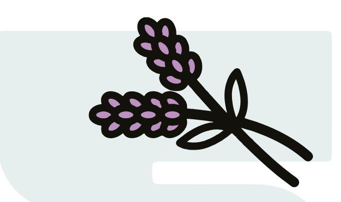


Faites tourner vos machines à laver quand elles sont pleines et en heures creuses.

SECHERESSE AU JARDIN



Ne vidangez pas vos piscines, nettoyez-les et privilégiez l'hivernage.



Privilégiez les plantes endémiques économes en eau et résistantes à la chaleur et au vent.



Recyclez des eaux de nettoyage ou collectez des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et l'entretien ou le nettoyage des extérieurs.



Retrouvez tous les conseils d'économie d'eau sur www.dracenie.com

Agissons ensemble

L'eau se raréfie sur notre territoire. Ensemble nous pouvons adapter nos comportements pour préserver cette richesse.









LA PRÉVENTION AVANT TOUT

Le Plan Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier (PIDAF) est un outil d'aménagement et de planification en matière de protection des massifs forestiers. Derrière l'appellation administrative se cache une réalité très concrète : le débroussaillement des ouvrages DFCI afin de faciliter l'intervention des services de secours.

La forêt fait partie des merveilles de la Dracénie. Véritable fierté pour ses habitants et source d'admiration pour les visiteurs, elle n'en reste pas moins un écosystème fragile soumis à un risque majeur dans nos régions si souvent sujettes aux incendies dévastateurs. « Lancé dès la création de l'agglomération en 2000, le PIDAF a par définition une double vocation : protéger le territoire du risque incendie et préserver la biodiversité de ce milieu naturel » précise Viviane Maurin, responsable du service « Espaces Naturels et Forêt » de l'agglomération. « Concrètement, il s'agit de planifier et de réaliser le débroussaillement de part et d'autre des pistes DFCI qui quadrillent le territoire afin de faciliter l'accès des pompiers aux massifs forestiers en toute sécurité. Ce maillage permet de lutter, en toute sécurité, contre les incendies de forêt. »
Ces travaux de débroussaillement interviennent majoritairement entre octobre et juin afin que le terrain soit opérationnel en début de saison.

De nombreux paramètres à prendre en compte

De nombreuses pistes étant situées en zones protégées, les enjeux environnementaux sont à prendre en compte dans l'élaboration du plan annuel de débroussaillement. « Certaines zones situées en espace Natura 2000 nous imposent des règles très strictes pour protéger la faune locale. Dans ces espaces, les interventions sont réalisables la plupart du temps entre octobre et mars, hors période de reproduction et de nidification, afin d'éviter tout bruit susceptible de perturber ce cycle naturel pour les animaux, par exemple. »
Fort de l'ensemble de ces enjeux, le PIDAF remplit donc annuellement sa mission : une action de prévention systématique afin de protéger l'ensemble du milieu forestier de la Dracénie et des territoires alentours.

LE MOT de Bernard Chilini



Vice-président délégué au milieu naturel, PIDAF et risque incendie, Maire de Figanières

Si le PIDAF a pour vocation de protéger notamment le milieu forestier, les Obligations Légales de Débroussaillement ont pour leur part également vocation à protéger les biens et les personnes. Il incombe ainsi aux propriétaires de tenir leur parcelle débroussaillée autour de l'habitation et le long des voies d'accès pour contribuer à la protection du bien qui pourra être défendu efficacement par les services d'incendies et de secours. Le débroussaillement permet également de limiter le risque qu'un feu qui surviendrait sur la propriété se propage à la forêt environnante. L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchages, feuilles...) pouvant prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe.
Les règles générales de périmètre et de zones concernés peuvent varier selon la règlementation locale, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298.
Débroussailler, une obligation, mais surtout un geste citoyen.

INONDATIONS

ENTRE **RÉSILIENCE** ET **PRÉVENTION** ACTIVE

Plus de 10 ans après les inondations meurtrières du 15 juin 2010, la Dracénie s'est reconstruite en mobilisant ses ressources autour d'un vaste plan pour que plus jamais pareille catastrophe ne puisse se reproduire avec une telle ampleur. Le maître-mot : acculturation.

LE **MOT** d'Alain Caymaris



Vice-président délégué aux risques majeurs, à la prévention des inondations et eaux pluviales, milieux aquatiques, Maire de Trans-en-Provence

L'agglomération a avant tout un rôle de prévention à jouer en matière de risque inondation. L'un des meilleurs exemples actuellement concerne les travaux menés dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) avec le SMA sur l'aménagement de la Nartuby dans la traversée urbaine de Draguignan et Trans-en-Provence pour un montant global de 33 M€. Cette action permettra à terme d'augmenter la capacité du lit de la rivière et de réduire les obstacles à l'écoulement sur la prévision d'une crue trentenale, sans aggraver la situation en aval tout en intégrant les dimensions écologiques et paysagères. Aujourd'hui les premiers débordements ont lieu à partir de 45 m³/s. Après les travaux, il n'y aura plus aucun débordement jusqu'à 180 m³/s dans la traversée urbaine de Draguignan et de Trans-en-Provence.

ALABRI : L'OUTIL DE PRÉVENTION POUR TOUS



@MyPredict

Le dispositif ALABRI, porté par Dracénie Provence Verdon agglomération sur 19 communes de son territoire avec le soutien de la Région et de l'État, est un diagnostic personnalisé et gratuit des éléments vulnérables des habitations face aux inondations, ainsi qu'un accompagnement technique et financier des dossiers de travaux subventionnés jusqu'à 80 % sans conditions de revenus pour la mise en œuvre des travaux, afin de diminuer la vulnérabilité des logements identifiés comme sensibles face aux risques inondation.
Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur alabri.dracenie@mayane.eu. Le bureau d'études vérifie votre éligibilité et fixe un rendez-vous pour la visite de diagnostic de votre logement. À l'issue de ce diagnostic, un rapport vous est remis, détaillant les mesures et travaux à mettre en œuvre pour vous protéger.

« L'intercommunalité s'est lancée dès 2011 dans la mise en place d'un plan d'actions destiné à prévenir le risque inondation en Dracénie », expose Magali Buchsbaum, référente risques majeurs pour l'agglomération. « Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) répertorie l'ensemble des moyens humains et matériels mis à disposition et définit les procédures à mettre en place en cas de crise majeure. »
Parallèlement, l'agglomération effectue un travail d'acculturation auprès des usagers en favorisant le téléchargement d'applications de prévention telles que Vigicrue, Météociel, Météo France ou encore MyPredict, à télécharger gratuitement sur les stores. « Cette application permet d'être informé 24h/24 et 7j/7 par notification en cas de risque diagnostiqué sur la commune renseignée, avec une localisation cartographique des risques et une visualisation des précipitations en direct. »
Forte de son expérience et de ses moyens, l'agglomération est aujourd'hui un relai de communication majeur en cas de crise. Elle intervient dans de nombreux domaines sur le volet préventif pour permettre l'acculturation du grand public sur les gestes réflexes à acquérir comme sur le volet foncier avec les travaux de mise en sécurité.

GESTION DE L'EAU



OPTIMISER LA COMPÉTENCE AU SERVICE DES USAGERS

Troisième et dernier volet de la réforme territoriale, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) a été promulguée le 7 août 2015. Parmi les articles de ce texte figure notamment le transfert obligatoire en janvier 2020 de nouvelles compétences aux communautés d'agglomération, dont la gestion de l'eau et l'assainissement, complété par la loi Ferrand du 3 août 2018 ajoutant la gestion des eaux pluviales en zone urbaine.

En prenant la compétence Eau, Assainissement et Eaux Pluviales, l'agglomération a dû relever un défi de taille. Il s'est agi au moment du transfert de compétence de prendre en compte l'ensemble des aspects de cette nouvelle organisation afin de réussir ce transfert pour qu'au final, les usagers ne soient en aucune manière pénalisés ou que la qualité du service ne baisse. Il a ainsi été préparé bien en amont une organisation structurelle permettant le maintien du fonctionnement des infrastructures existantes (usines de production, stations d'épuration…) et la conservation du personnel.

Trois ans après ce transfert, outre le maintien d'un service de proximité dans les communes voulu par l'ensemble des élus, force est de constater que la mutualisation des moyens est aujourd'hui une force pour faire face aux défis que représente cette mission de service public capitale.

LE MAILLAGE DU RÉSEAU D'EAU DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION OUVRE INFINIMENT PLUS DE PERSPECTIVES QUE LORSQU'IL ÉTAIT ENVISAGÉ À L'AUNE DE CHAQUE COMMUNE.

Les réseaux peuvent désormais être interconnectés et s'entraider pour pallier fuites et carences en cas de nécessité.

Une montée en gamme du service

Grâce à la création d'un véritable pôle « Eau et Assainissement » suite à la prise de compétence, l'agglomération a recruté des agents spécialisés et a ainsi pu faire appel à des personnels extrêmement qualifiés dans ce domaine très spécifique. Un agent a récemment intégré la direction en tant que cartographe, permettant de créer notamment un plan parfaitement détaillé du réseau du territoire global à jour. Chaque intervention en sera ainsi simplifiée, pour une intervention plus rapide et efficace.



La direction dispose également d'un outil de supervision lui permettant de piloter l'ensemble des installations sur le territoire et de connaître à chaque instant la hauteur du niveau des réservoirs. L'agent en charge de cette mission peut ainsi à tout moment intervenir à distance pour réguler les niveaux et anticiper la crise. Auparavant, seules quelques grosses communes en étaient dotées, ce sont désormais toutes les communes gérées en régie qui peuvent bénéficier de cet outil.

L'usager au cœur du dispositif

Si tous ces changements ont permis une montée en gamme du service, avec désormais une soixantaine d'agents dédiée à la direction, la priorité reste le service au public. Le service rendu par le traitement et la distribution d'eau, mais également un service clientèle proche des usagers.
Deux pôles clientèle ont été créés à Montferrat et à Vidauban pour l'accueil, le renseignement et le service des usagers pour les communes en régie. Leurs coordonnées figurent sur les factures d'eau. Un site internet est également à disposition sur www.eau.dracenie.com

La direction met également un point d'honneur à assurer un service équitable pour tous. L'accent est mis sur la recherche de vol d'eau afin de s'assurer que ces pratiques cessent. Car il ne faut pas se leurrer : l'eau ainsi consommée l'est aux dépens de tous les autres usagers. Il en est de même sur les gestes d'économie d'eau préconisés en ces temps de sécheresse : l'eau surconsommée par les uns manque aux autres… alors civisme et solidarité sont de mise !



NATURA 2000

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES **ENJEUX COMMUNAUTAIRES**

La préservation de la biodiversité est une condition fondamentale pour assurer la protection des milieux naturels si exceptionnels qui composent notre territoire. De l'étude des écosystèmes à la prévention des risques, rencontre avec Julie Vissac, chargée de mission Natura 2000 pour Dracénie Provence Verdon agglomération.

DRACÉ**MAG** **: Avant toute chose, qu'est-ce que la biodiversité ?**

Julie Vissac : *La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies.*
En agriculture, la biodiversité est primordiale ; la contribution des animaux pollinisateurs ou des organismes participant au renouvellement des sols n'est plus à démontrer.

Si la nature est un formidable réservoir pour l'Homme, elle protège aussi des risques environnementaux. Par exemple, la préservation et la restauration de prairies inondables permettent de diminuer l'impact des inondations en absorbant l'eau. Ce surplus d'eau alimente par la suite les nappes souterraines et pourra être utilisé lors de périodes de sécheresse.

Aujourd'hui les menaces sont réelles pour ces écosystèmes. Quelles sont les mesures mises en place pour assurer leur protection ?

J.V. : *Selon l'Observatoire National de la Biodiversité, 18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable. Différentes solutions existent et sont mises en œuvre. Parmi elles, la création d'espaces protégés qui ont pour vocation de préserver les écosystèmes. Les sites Natura 2000 font partie de ces espaces protégés. La démarche de ce réseau privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.*

> **"L'agglomération compte 8 sites Natura 2000 couvrant une surface de 144 km², ce qui représente 15.75 % du territoire sur 14 communes."**

27 522
sites Natura 2000 en Europe

118,5
millions d'hectares protégés

1 768
sites Natura 2000 en France

8 sites Natura 2000

sur le territoire de la Dracénie





L'agglomération est en charge de l'animation de 3 de ces sites depuis 2012 :
- *Colle du Rouët*
- *Forêt de Palayson, bois du Rouët*
- *Plaine de Vergelin – Fontigon, gorges de Châteaudouble, bois des Clappes.*

Ces sites abritent à eux seuls 39 habitats d'intérêt communautaire : forêts, habitats rocheux, habitats d'eau douce, landes, pelouses, prairies, matorrals et pas moins de 87 espèces protégées : 60 oiseaux, 2 poissons, 11 insectes, 10 chauves-souris et 3 reptiles ainsi que le loup.

> **J'aime répéter cette maxime universelle : « on protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît ». Je réalise pour cela de nombreuses actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public."**

En quoi consiste exactement l'animation de ces sites ?

J.V. : *En tant qu'animatrice Natura 2000, je suis chargée de plusieurs missions :*
- *assurer le suivi de la mise en œuvre du DOCument d'Objectifs (le DOCOB) qui définit les orientations et les mesures de gestions et de conservation des habitats et des espèces, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;*
- *mettre en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation auprès des différents publics ;*
- *améliorer les connaissances et le suivi scientifique ;*
- *mettre en œuvre le processus de contractualisation du DOCOB.*

Cette année, ce sont environ 240 élèves qui ont été sensibilisés lors d'animations dans les écoles du territoire et plus de 80 personnes ont participé aux balades nocturnes proposées dans le cadre de la nuit internationale de la chauve-souris. Ces animations rencontrent un franc succès depuis leur lancement en 2021.

Des actions de sensibilisation se font également en partenariat avec la direction du Tourisme : balades gourmandes, balades commentées proposées dans le cadre de la semaine varoise de la randonnée... Toutes les opportunités sont bonnes pour sensibiliser le public !

ZOOM SUR...

Le rhinolophe Euryale



Comme toutes les chauves-souris, le Rhinolophe euryale est un mammifère appartenant à l'ordre des Chiroptères. Les chauves-souris sont des animaux nocturnes qui ont développé plusieurs adaptations spécifiques, comme le sonar qui leur permet de "voir" leur environnement avec leurs oreilles (écholocation). Peu prolifiques, elles n'ont qu'un seul petit par an en période estivale.
Les ressources alimentaires se faisant rares en hiver, elles entrent dans un sommeil profond (léthargie) et hibernent. Leur vol très manœuvrable leur permet de chasser au milieu des arbres dans les forêts de feuillus, les boisements de bord de rive (ripisylves), les oliveraies, les fourrés et les haies.

Espèce sud-européenne, le Rhinolophe euryale est très rare et localisé en Provence. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, on connaît quatre colonies de reproduction majeures dont une au cœur d'un de nos sites Natura 2000. Dracénie Provence Verdon agglomération a donc un rôle non négligeable à jouer dans la conservation de cette espèce sensible et dans sa reconquête en zone méditerranéenne.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Rhinolophe euryale est certainement l'espèce qui a connu la plus forte régression, au point d'être aujourd'hui dans une situation très précaire. Comme toutes les chauves-souris de France métropolitaine, le Rhinolophe euryale est protégé à l'échelle nationale (arrêté ministériel du 23 avril 2007). Il est également inscrit sur les annexes II et IV de la Directive "Habitats-Faune-Flore" de 1992.

MOBILITÉ

Se déplacer de manière « durable », c'est possible

En développant les mobilités propres que ce soit avec les transports en commun par bus non polluants, en privilégiant les véhicules de collecte au gaz naturel, ou en permettant le déploiement du vélo comme moyen de déplacement domestique, Dracénie Provence Verdon agglomération a placé les problématiques de mobilité en phase avec le développement durable, au cœur de ses priorités. Entre la navette électrique du cœur de ville de Draguignan, le schéma directeur cyclable pour notre territoire, et l'optimisation des rotations des véhicules de collecte de déchets, voici un focus sur des actions concrètes pour favoriser le respect de l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des administrés.

LE **MOT**
de Karine Alsters

Vice-présidente déléguée aux transports et mobilités, Maire de Flayosc



Plus que jamais d'actualité, les enjeux relatifs aux modes de déplacement, appelés mobilité douce, se retrouvent au cœur des préoccupations de nos politiques publiques. Véritable révolution sociétale, les déplacements doux sont devenus une véritable alternative aux autres modes de transports, qu'ils soient collectifs ou individuels.
Si ces moyens avaient comme vocation première de diminuer l'empreinte carbone sur notre planète, ils ont aujourd'hui pris une toute autre dimension qui n'est plus seulement environnementale, mais également une réalité sociale et une nécessité économique.
Les contraintes budgétaires des ménages et la flambée des prix du carburant nous obligent à réadapter nos comportements quotidiens, nos usages courants et notamment, lorsque cela est possible, nos déplacements.
En tant que décideurs, il nous revient d'ambitionner de pouvoir répondre à ces défis, mais surtout de mettre tout en œuvre afin de repenser l'organisation de nos territoires, de nos villes comme de nos villages. Vaste chantier que celui de devoir faire avec les contraintes des aménagements de territoire d'hier et d'un étalement urbain contraignant. C'est la difficile conciliation du trafic automobile avec la mobilité multimodale et c'est à ce titre que l'agglomération continue de se structurer pour adapter sa politique cyclable en s'appuyant sur des plans d'actions qu'elle veut pragmatiques et opérationnels.
Outre les bases de cette politique qui reposent sur des schémas de développement des véloroutes et voies vertes, mais également du maillage de la vigne à vélo, qui raccorde la ville centre avec l'arc sud de notre territoire, notre agglomération a souhaité lancer un Plan de Mobilité Simplifié destiné à concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques.
Cet outil de diagnostic souple pourrait devenir demain la feuille de route sur laquelle s'appuyer pour organiser les plans d'actions des mobilités douces dans les villes moyennes et les territoires ruraux de notre Dracénie.

ENVIRONNEMENT | MOBILITÉ

MOBILITÉ DURABLE

ZOOM SUR LA **NAVETTE ÉLECTRIQUE** DRACÉNOISE



Bien connaître son territoire pour mettre en place les dispositifs les plus en adéquation avec les attentes de la population. En matière de transport, et plus spécifiquement dans l'hyper-centre de Draguignan, le déplacement est parfois un véritable casse-tête. Dracénie Provence Verdon agglomération y a répondu depuis fin 2019 avec la mise en circulation d'une navette électrique gratuite.

La navette, désormais bien connue des Dracénois, dessert le centre ancien, avec ses ruelles étroites et sinueuses, voies à sens unique ou en montée. Le succès est au rendez-vous avec une importante fréquentation quotidienne.

Ce succès est en partie à mettre au crédit de Pascal Osendarp, conducteur attitré de cette navette reconnaissable entre mille. « Je ne suis pas seulement celui qui conduit les gens d'un point A à un point B. La plupart du temps il s'agit d'habitués, des liens se sont noués au fil du temps. Je suis souvent le seul avec qui ces personnes peuvent parler, partager des choses. Ce rapport de confiance est pour moi une fierté, car j'apporte de l'humain dans un monde qui en manque cruellement. Il m'arrive de prendre un peu plus de temps lorsque je sens que mon passager a besoin de se confier. Je rends un service en leur permettant de sortir de chez eux, je les insère dans la vie de tous les jours. ».



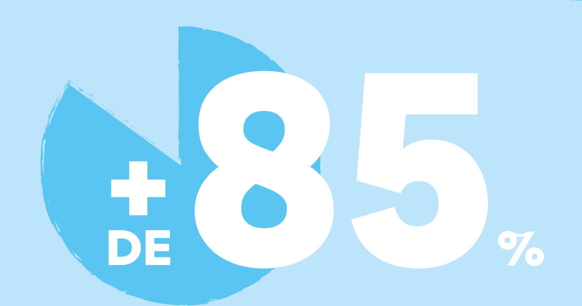
Pascal Osendarp

Un fonctionnement bien rodé

Pascal circule dans les petites rues selon un tracé préétabli de manière à pouvoir charger les usagers à la demande. Sur un simple geste, la navette s'arrête et le conducteur les emmène à bon port. « L'organisation est bien rodée. Je débute à 9h30 et je tourne non-stop jusqu'à 12h30 puis après une pause pour recharger le véhicule je reprends à 14h45 à 17h45 ». Une amplitude horaire qui a été parfaitement assimilée par ses utilisateurs.

La navette fait partie intégrante de la vie de ses usagers. Jeunes, moins jeunes, enfants, mamans avec poussette ou groupe d'amis, toutes sortes de passagers empruntent ce service public désormais irremplaçable qui vient jusqu'à eux. La navette a trouvé sa place dans un environnement où la voiture n'est pas à son aise, son utilité n'est plus à démontrer. Pascal, véritable lien social du quartier avec sa bonne humeur et sa disponibilité, y est pour beaucoup.

DES TRANSPORTS COLLECTIFS MOINS POLLUANTS



DU PARC D'AUTOBUS & AUTOCARS SONT CONSIDÉRÉS À **FAIBLE ÉMISSION ET ROULENT AU GNV**

Avec une **fréquentation en hausse** du service, une réflexion est en cours pour augmenter la part de l'électrique dans les transports collectifs.

UNE COLLECTE DES DÉCHETS « PROPRE »

sur 50 véhicules de collecte



sur 10 véhicules de transport

100 %

ROULENT AU **GAZ NATUREL POUR VÉHICULES** (GNV)

+ DE 2 MILLIONS DE KM/AN

Tout est mis en œuvre pour **réduire le kilométrage annuel de transport**, avec le transfert de matières en camions de plus grande capacité et une meilleure gestion du remplissage des caissons.

MOBILITÉ DOUCE



L'AGGLO MISE SUR **LE VÉLO** !

Pour favoriser toujours plus les mobilités durables, l'agglomération a initié un schéma directeur cyclable pour l'ensemble du territoire.

Le schéma directeur cyclable a pour objectif d'élaborer un plan d'actions pour favoriser l'usage quotidien du vélo afin d'atteindre 6 % de part modale du vélo sur le territoire d'ici 2032. Ce plan fixe à court, moyen et long termes de grandes orientations dans le déploiement d'un réseau cyclable favorisant des déplacements sécurisés et continus en Dracénie, ainsi que des actions et services complémentaires à déployer: stationnement, signalétique et jalonnement, communication...

« Un état des lieux des pratiques et besoins a été le préambule nécessaire », souligne Valérianne Ottaviani, chargée de mission vélo et mobilités durables pour l'agglomération. « Il en est ressorti que les déplacements au sein de l'agglomération se font très largement en véhicule motorisé, et que le manque d'aménagements et de continuité du réseau reste un frein majeur à la pratique ».

L'élaboration du réseau cyclable

Sur la base des éléments du diagnostic terrain, des analyses des données et de la concertation, le réseau cyclable proposé est construit en vue de:

- créer des liaisons entre les communes,
- desservir les pôles générateurs de déplacement, les établissements scolaires et les zones d'activité,
- créer des liaisons à l'EuroVelo 8 et à La Vigne à Vélo,
- assurer les continuités d'aménagement à partir du réseau existant ainsi qu'avec les schémas vélo limitrophes.

« Trois phases ont été retenues: une première de 2022 à 2026 pour continuer le développement de la Vigne à Vélo et du maillage local et prévoir la connexion de l'EuroVelo 8 et la Vigne à Vélo, en fonction des contraintes budgétaires. La phase 2, de 2026 à 2032, prévoit le développement de liaisons entre les communes, et la dernière, de 2032 à 2038, concernera les axes desservant moins de pôles générateurs de déplacements. »

Part des personnes utilisant le vélo pour se rendre au travail

source INSEE RP 2017

1 %
en Dracénie Provence Verdon

1,6 %
dans le département du Var

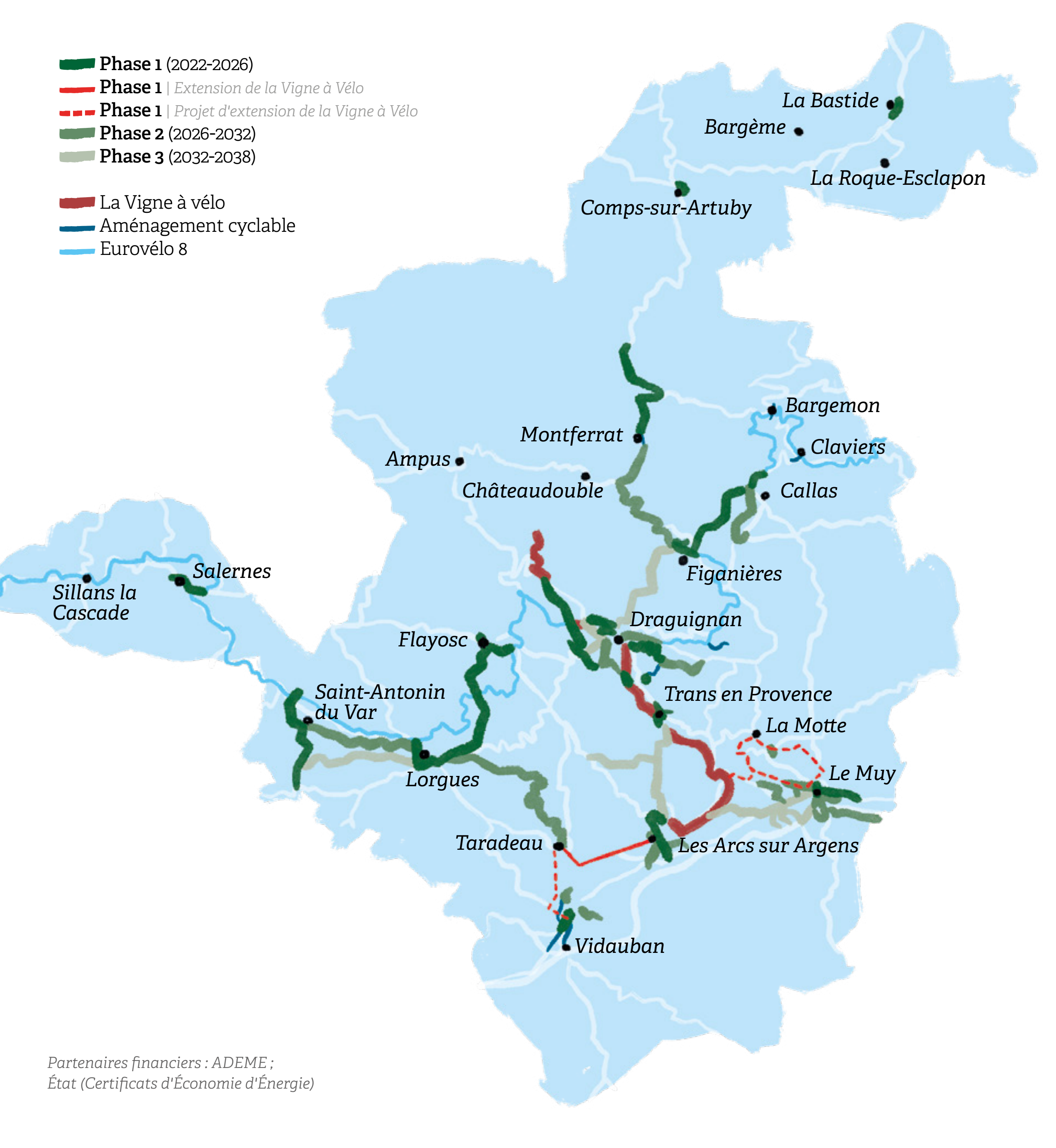
2,1 %
en France

L'objectif de Dracénie Provence Verdon agglomération est d'atteindre 6 % de part modale du vélo d'ici 2023.

État actuel
2022

64 km de linéaires cyclables **+ 79 km** d'itinéraire jalonné EV8 **= 142 km**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
2022 → 2026	2026 → 2032	2032 → 2038
+ 88 km de linéaires cyclables	**+ 47 km** de linéaires cyclables	**+ 31 km** de linéaires cyclables



Partenaires financiers : ADEME ;
État (Certificats d'Économie d'Énergie)

Environnement en DRACÉNIE PROVENCE VERDON

GÉREZ VOS DÉCHETS AVEC L'APP DE L'ÉCO-CITOYEN

Ensemble pour la Dracénie











